

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf excusés : Charles LABOURE, Mathieu BONNEFOY, Doris RAZAFIMAHEFA, Marie-Pierre EXTRAT, Patrice SANUDO, présidé exceptionnellement par Séverine PRAS, 1ère adjointe, a abordé les questions suivantes :

► **PRESENTATION DE M. GIRAUD QUENTIN, PROJET DE MAISON NUMERIQUE** : M. GIRAUD, locataire de la commune au 5 rue du Haut des Moulins, développeur web/informatique, a été invité à présenter ses projets en conseil municipal :

- création d'une plateforme internet #sauvetoncommerce (<https://sauve-ton-commerce.fr/>), proposant aux commerces fermés à cause du confinement de vendre en ligne des bons solidaires ou des bons cadeaux ainsi qu'un système de click and collect.

- création de Ugo : permettre aux commerces et petites entreprises de créer et mettre à jour leur site Internet de façon intuitive grâce à un assistant numérique via leur smartphone.

- "La maison du numérique en Campagne" : M. Giraud, originaire de Montpellier, emploie 9 collaborateurs du sud de la France. Il est venu sur la région en raison des montants bon marché des loyers et de la qualité de vie. Il souhaite créer un espace de co-working sur la commune pour son entreprise et d'autres startups, qui comme lui seront séduits par la qualité de vie de notre territoire. Il est actuellement à la recherche d'un local d'au moins 400m² à aménager pour créer cet espace. Il travaille avec le site de proximité et la communauté de communes afin d'étudier les financements publics envisageables et les partenariats public/privé qui pourraient être mis en place.

► **EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE POUR ANTENNES MOBILES** : Deux antennes de téléphonie mobile vont être installées sur la commune. Une antenne Orange au lieu dit Les Rivières, à proximité de l'exploitation d'Isabelle Couavoux. Une antenne Free au lieu dit Les Barges (au dessus de Bonnabaud). Ces installations nécessitent une extension du réseau électrique : pour 22 584€ pour l'antenne Free, pour 13 194€ pour l'antenne Orange. Dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, c'est le SIEL (syndicat intercommunal des énergies de la Loire) qui est en charge des travaux. Ils seront facturés à hauteur de 60% à la commune qui refacture elle-même la totalité aux opérateurs.

► **VOIRIE** : Des mesures ont été faites sur les différents chantiers envisagés avec le bureau Réalités afin de faire chiffrer des devis. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur l'amortissement en 1 an des fonds de concours des travaux supplémentaires de voirie.

► **DON A LA COMMUNE** : M. Jacky BARRAUD est héritier et propriétaire d'une parcelle de futaie située sur la commune de Crémeaux à Bois Combemartin (près de la Petelière), il souhaite en faire don à la commune en mémoire de son père très attaché à Cherier. La parcelle concernée est la suivante : A 1243 d'une contenance de 49 are et 30 ca. Ce don n'est grevé ni de conditions ni de charge. M. BARRAUD prend à sa charge les frais d'acte.

► **QUESTIONS DIVERSES** :

- **le recensement de la population** : il devrait avoir lieu en début d'année 2021. Un agent recenseur sera recruté à cet effet en fin d'année. La période de travail serait de début janvier à fin février-début mars. Les qualités requises sont : grande disponibilité (y compris samedi et en soirée), capacité relationnelle, discrétion, sensibilité à Internet, sérieux, ordre et méthode (tourné de reconnaissance, organisation des planning de visites, suivi des réponses, classement des questionnaires...), autonomie. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie jusqu'au 30 novembre.

- **rentrée école 2 novembre** : un hommage à Samuel Paty, professeur assassiné fin octobre, sera fait en classe. En lien avec le plan Vigipirate-alerte attentat, le portail de l'école est cadenassé et renforcé, plus aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école ou de la garderie. Suite au renforcement des mesures sanitaires pour lutter contre la covid-19 le port du masque est obligatoire dès 6 ans en classe, le brassage des élèves est de nouveau évité avec partage de la cour, de la cantine et de la garderie en 2 espaces distincts réservés à chacune des classes.

- **renouvellement du matériel** : des 1ères recherches comparatives entre location, neuf et occasion ont été faites pour remplacer le tractopelle par une mini-pelle 5 T. Le conseil devra très prochainement se prononcer à ce sujet au regard des pannes récurrentes et de la vétusté du tractopelle actuel.

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 27 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.

VIE DE LA COMMUNE

Le mot de l'adjointe :

Bonjour à toutes et à tous,

L'épidémie de coronavirus continue à s'étendre très rapidement et impacte très fortement notre vie à tous, nos habitudes, nos commerces, ...

En ces temps difficiles, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous témoigner notre soutien, à vous et à vos proches.

La mairie reste ouverte aux horaires habituels (de 8h30 à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h les samedis, les après-midis sur rendez-vous uniquement) et vos élus restent joignables également. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si besoin.

Nous avons identifié les personnes seules et isolées (heureusement très peu nombreuses sur notre commune) mais prévenez-nous si vous rencontrez des personnes en difficulté.

Des attestations de déplacement sont à votre disposition sur la porte de la mairie, venez vous servir.

La rentrée des classes a également été mouvementée avec le protocole sanitaire à mettre en place mais aussi avec le plan Vigipirate. En ce qui concerne le protocole sanitaire nous avons jusqu'au 9 novembre pour être opérationnel, quelques ajustements sont en cours.

Pour que nous puissions retrouver notre liberté le plus rapidement possible, respectez les gestes barrières prenez soin de vous et de vos proches.

Traditionnellement la commune organise en novembre un pot d'accueil pour les nouveaux habitants et les bébés de l'année, il ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année mais ce n'est que partie remise !

A très vite

Séverine Pras, 1ère adjointe

INFORMATIONS DIVERSES

* ETAT CIVIL :

- naissance de Kayla Clo Léna RANC du bourg des Moulins, le 2 octobre
- décès de Thérèse LASSAIGNE veuve ROUCHON, du bourg des Moulins, le 10 octobre

*** CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :** La cérémonie du 11 novembre se tiendra sans public. Afin d'y participer symboliquement les habitants sont invités à pavoiser balcons et fenêtres aux couleurs nationales.

*** DECHETTERIE :** Réouverture au public mercredi 4 novembre aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour vous y rendre, vous devez cocher sur votre attestation la case "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public". ATTENTION - Plus que jamais, les consignes doivent être respectées : **masque obligatoire**, pas de prêt de matériel : **vous devez prévoir de quoi décharger et nettoyer les emplacements** avant votre départ (pelles, balais, etc.), **pas d'aide au déchargement** par les agents de la déchèterie.

.....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

*** DON DU SANG :** 65 personnes, dont 3 nouveaux donateurs, se sont présentées à notre dernière collecte et nous les remercions chaleureusement. Nous remercions également tous les bénévoles qui ont complété notre équipe pour une meilleure organisation: Aurélie, Christine, Edith, Léonie et Sandrine ainsi que 2 personnes de l'EFS de St Etienne.

Les dates de don pour 2021 sont les suivantes: le 5 janvier à Villemontais, les 30 mars, 29 juin et 26 octobre aux Moulins.